

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft.
Wissenschaftlicher und administrativer Teil = Actes de la Société
Helvétique des Sciences Naturelles. Partie scientifique et administrative
= Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 144 (1964)

Vereinsnachrichten: Union internationale pour la conservation de la nature et de ses
ressources (UICN)

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

orientierende Sitzung nach Bern einberufen, an der Prof. E. Niggli (Bern) teilnahm. Am 14.12.1963 fand in Zürich eine zweite Besprechung statt, an der die Geologen zahlreich vertreten waren.

Nach eingehender Diskussion wurde an dieser Sitzung beschlossen, ein Komitee aufzustellen, bestehend aus 6 Mitgliedern (3 Geologen und 3 Geophysiker). Dieses Komitee soll das weitere Vorgehen an die Hand nehmen. Es soll sowohl der schweizerischen Sektion der IUGG als auch derjenigen der IUGS berichten, im übrigen aber direkt dem Zentralvorstand der SNG unterstellt sein.

Von der Seite der Geologen wurden vorgeschlagen und gewählt: die Herren Prof. Dr. E. Niggli (Bern), Prof. Dr. Ed. Wenk (Basel) und Dr. R. Soder (Zug). Die Nomination der Geophysiker soll bis zum 31.12.1963 erfolgen.

Prof. Dr. *L. Vonderschmitt*

13. Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN)

Extrait du rapport annuel de Sir Hugh Elliott,
secrétaire général

La politique générale du Conseil exécutif est de s'efforcer de faire reconnaître, à l'échelon mondial, l'importance de la conservation de la nature et des ressources naturelles, tant en envisageant tous les points de vue, éthique, esthétique, scientifique, éducatif, récréatif et économique, que par l'étude et l'interprétation des principes écologiques, de la potentialité des terres et de la productivité biologique. En conséquence, l'UICN s'est efforcée de maintenir et d'étendre le rayon de son activité dans la mesure de ses moyens financiers en créant à Morges un centre de documentation et de coordination lui permettant de répondre aux nombreuses sollicitations et demandes d'informations précises.

Dix-neuf Etats ont fait appel aux deux consultants de l'UICN du Projet spécial africain en collaboration avec la FAO, afin d'évaluer la possibilité et les moyens pour intégrer la conservation de la grande faune dans le cadre des développements agricoles indispensables. Un rapport final augmenté d'une documentation complémentaire paraîtra en 1964.

La Commission pour les Parcs nationaux a obtenu un subside spécial pour mettre à l'épreuve une méthode pilote pour l'établissement de nouveaux parcs. La liste des parcs nationaux et réserves similaires établie par l'UICN à la demande du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) est en train d'être complétée et mise à jour en vue de sa publication.

Grâce à un subside du World Wildlife Fund et de la Basler Stiftung für biologische Forschung, deux expéditions furent entreprises, l'une en

Grèce et l'autre au Portugal, dans le cadre du projet MAR pour la conservation et l'aménagement des zones marécageuses tempérées que dirige le Dr Luc Hoffmann.

L'Assemblée générale, tenue à Nairobi sous les auspices et avec la coopération du Gouvernement du Kenya, a réuni quelque 230 délégués et observateurs de 43 pays. Le ministre d'Etat J. Murumbi, attaché au Cabinet du premier ministre, souhaita la bienvenue aux participants. L'Assemblée écouta également deux adresses importantes, l'une du Dr E. Gerstenmaier, président du Parlement fédéral allemand, l'autre de Son Excellence S. Udall, secrétaire de l'Intérieur du Gouvernement des Etats-Unis. Sous le titre général de l'écologie de l'homme dans les régions tropicales, les Réunions techniques occupèrent quatre jours durant lesquels 38 rapports furent présentés et discutés. Ils feront l'objet d'une publication spéciale de l'UICN.

Deux nouveaux Etats membres, l'Italie et le Kenya, ont annoncé leur adhésion, faisant un total de 19 Etats membres. En outre, 46 organisations nationales et internationales ont été acceptées depuis la dernière Assemblée en 1960, amenant ainsi le total à 190 représentant 62 pays.

Le Conseil exécutif a été renouvelé en vue de remplacer les membres dont le mandat de six ans venait à échéance. Le professeur F. Bourlière, de Paris, a été élu à la présidence.

En plus des excellentes relations de coopération entretenues avec l'UNESCO et la FAO, des contacts ont été établis avec l'Organisation mondiale de la Santé ainsi qu'avec le Comité des experts pour la conservation de la nature et du paysage du Conseil de l'Europe.

En 1963 furent publiés les comptes rendus de la Conférence d'Arusha, un volume de 367 pages avec 8 planches hors-texte. Trois numéros du «Bulletin» de l'UICN ont également paru.

Les statuts ont été modifiés pour les mettre en accord avec le Code civil suisse. Enfin les comptes annuels ont bouclé avec un léger bénéfice sur un total de dépenses de plus de 500 000 fr. Un peu moins de la moitié de cette somme représente la contribution du World Wildlife Fund.

Jean-G. Baer

14. Schweizerisches Komitee für Biophysik

Die Gründung des Komitees erfolgte im Frühjahr 1963. Damit wurde eine der Voraussetzungen zur Aufnahme der Schweiz als Mitglied in die Internationale Organisation für reine und angewandte Biophysik (IOPAB) erfüllt. Das Komitee hat die notwendigen Schritte unternommen, um diese Mitgliedschaft zu erwerben.

Der Sekretär: W. Arber